

SENIORS EN VACANCES :

Séjour en Briançonnais et à Montgenèvre du Samedi 17 au Samedi 24 juin 2023

Le Préfet de Région Occitanie et les membres de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale d'Occitanie ont la volonté commune de faciliter le départ en vacances des pensionnés des administrations de l'Etat, domiciliés dans la région Occitanie.

Ce séjour vous est proposé dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », mis en place et financé par l'ANCV (agence nationale pour les chèques vacances).

Dans la limite des places proposées et du budget alloué par la SRIAS.

POUR ROMPRE AVEC LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT, POUR OFFRIR DU BIEN-ÊTRE, POUR CREER DU LIEN SOCIAL

Vous résidez en Occitanie, vous êtes pensionné (e), âgé (e) de 60 ans et plus à la date du départ, ou vous avez 55 ans et êtes en situation de handicap.
Ce séjour est pour vous !

Votre séjour 8 jours / 7 nuits vous revient à :

- 442 € pour les pensionnés imposables,
- 248 € pour les pensionnés de l'Etat sous conditions de ressources (participation ANCV* de 194 € déduites *voir conditions page 2).

La SRIAS prend en charge :
le transport, les frais de dossier, taxes de séjour et assurance annulation et rapatriement

**INSCRIPTION OUVERTE A COMPTER
DU LUNDI 6 FEVRIER 2023**



*RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS auprès de l'association
« TOURISME LOISIRS CULTURE Occitanie (TLC Occitanie) »
Tel : 04.66.67.29.20 courriel : accueil@tourismeloisirslr.com*

PROGRAMME :

JOUR 1 : TOULOUSE CARCASSONNE- NARBONNE-BEZIERS –MONTPELLIER –NIMES – MONTGENEVRE (630 km)

Départ en autocar Grand Tourisme de TOULOUSE BALMA GRAMONT à 08h00, à CARCASSONNE péage Ouest à 09h30, à NARBONNE péage Est à 10h15, à BEZIERS péage ouest à 10h45, à MONTPELLIER à près d'arènes à 11h45, et NIMES à 12h45. Déjeuner libre encours de route. Arrivée au port de MONTGENEVRE en fin d'après-midi. Installation à partir de 17h. Dîner et soirée au Village Club. Logement

JOUR 2 DIMANCHE : MONTGENEVRE

Petit déjeuner. Matin : Découverte de Montgenèvre, réunion de présentation, apéritif de bienvenue. Déjeuner au Village Club. Jeux café. Après-midi : Concours de pétanque. Jeux apéro. Dîner au village de vacances et logement.

JOUR 3 LUNDI – EXCURSION EN Italie

Petit déjeuner. Matin : Balade pédestre jusqu'au village de Clavière en Italie (3km/30min) et dégustation du célèbre chocolat chaud Turinois (sur place 5€ le chocolat pour ceux qui veulent) Déjeuner au Village Club. Après-midi : Atelier culinaire qui sera dégusté pour l'apéro avec un verre de vin. Dîner au village.

JOUR 4 : MARDI

Petit déjeuner. Matin : Promenade découverte de la faune et de la flore. Déjeuner au Village Club. Jeux café. Après-midi : Temps libre ou concours de cartes, jeux de société : triomino, scrabble, Dîner et soirée grand jeu musical.

JOUR 5 MERCREDI – EXCURSION A BRIANCON

Petit déjeuner. Journée excursion à Briançon avec déjeuner au restaurant Découverte du Marché local. Déjeuner au restaurant. Visite de Briançon, de la vieille ville et de ses remparts Vauban puis passage par la maison de la Montagne (temps libre pour découvrir les expositions). Jeux apéro. Dîner et soirée Montagne avec intervention d'un accompagnateur de Moyenne Montagne.

JOUR 6 JEUDI BOIS DE SESTRIERE

Petit déjeuner. Matin : Balade botanique suivie d'un barbecue au Bois de Sestrière. Après-midi : Séance initiation au golf et/ou scrapbooking. A partir de 16h30 : le marché alpin s'installe au Village Club avec des produits régionaux. Jeux apéro. Dîner au village club

JOUR 7 VENDREDI VALLEE DE LA CLAREE ET DU VILLAGE DE NEVACHE

Petit déjeuner. Matin : Tournoi de boules carrées, déjeuner au restaurant. Après-midi : Vallée de la Clarée et du Village de Névache : Découverte de l'habitat traditionnel montagnard et du village de Névache, promenade en bordure de la Clarée. Jeux apéro. Dîner et soirée dansante.

JOUR 8 SAMEDI : NIMES /MONTPELLIER/ BEZIERS/ NARBONNE/ CARCASSONNE /TOULOUSE (630km)

Petit-déjeuner. Départ après le petit-déjeuner. Route vers NIMES, MONTPELLIER, BEZIERS, NARBONNE, CARCASSONNE ET TOULOUSE. Panier repas pour le déjeuner fourni. Arrivée en fin de journée à Toulouse Balma Gramont.

***HORAIRES ESTIMATIFS ET LIEU DE PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS A RECONFIRMER 15 JOURS AVANT LA DATE DE DEPART

NB : L'ordre et le contenu de l'excursion pourront être modifiés en fonction des impératifs locaux. Les soirées et animations journées pourront être modifiées ou inversées suivant le programme d'animation de notre animateur (programme précis communiqué ultérieurement). Si une prestation prévue au programme doit être annulée (raison météorologique par exemple), le responsable de l'hôtel procédera à un remplacement sur place suivant ses possibilités ; aucun remboursement ne pourra être fait dans le forfait proposé de l'ANCV.

LES PRIX COMPRENNENT

Le transfert en autocar de Tourisme au départ de TOULOUSE avec arrêt à CARCASSONNE, NARBONNE, BEZIERS, MONTPELLIER et NIMES vers MONTGENEVRE (Pension complète du conducteur en chambre individuelle incluse) Logement 7 nuits en chambre double au village de vacances des Villages Club du Soleil à Montgenèvre 3*Linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée avec ménage une fois par semaine. Pension complète sous forme de buffets à volonté avec vin aux repas compris du dîner du J1 au panier repas du dernier jour. Animation : Animations de journée et de soirées. Activités incluses : Programme d'animations et excursions. Piscine extérieure chauffée hors sol sur le Village Club Des soirées animées (sauf le jour d'arrivée et le jour de repos de l'animateur), le droit d'adhésion, Le programme d'animation proposé joint (sous réserve de changement).

L'assurance assistance-rapatriement, annulation, bagages, interruption de séjour

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS

Chambre individuelle : nous consulter (contingent limité, sous réserve de disponibilités)
Le déjeuner du J1

Documents à fournir :

Copie de la carte d'identité en cours de validité de chaque participant et photocopie de toutes les pages du dernier avis d'imposition avec le montant de la ligne « impôt sur le revenu net avant corrections » bien lisible

Avis de pension retraité(e) de la fonction publique d'état

En cas de perte d'autonomie ou de handicap : Copie de la carte d'invalidité ou de la notification de l'AAH ou de la pension d'invalidité.

*Dans le cadre de ses programmes d'action sociale, l'Agence Nationale pour les Chèques-vacances met en œuvre depuis 2007 le programme Seniors en Vacances . Ce dispositif permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris à un tarif préférentiel. L'ANCV participe au financement du coût du séjour pour les personnes âgées sous conditions.

*Condition de participation de l'ANCV :

Une aide financière de 194 € est accordée à tout retraité dont le revenu net imposable se trouve sous le seuil d'imposition prévu par l'ANCV (dans la limite des fonds attribués) . L'aide financière est aussi accordée sans conditions de ressources, aux accompagnants de la personne retraitée suivants :
-Jeune en Service Civique.
-Enfant en situation de handicap rattaché au foyer fiscal du retraité.
-Aidant familial ou professionnel d'un senior en situation handicap ou de dépendance.

Tout conjoint marié ou tout partenaire pacsé avec une personne éligible au programme seniors en vacances peut lui-aussi en bénéficier, sous réserves d'avoir une imposition commune et de séjourner ensemble durant le séjour.

Offre soumise à disponibilité et réservée en priorité aux personnes n'ayant pas bénéficié des Vacances Seniors en 2021 et 2022. Document non contractuel.